

PREFET DE LA LOZERE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEPARTEMENTS DE L'AVEYRON ET DE LA LOZERE

PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX LOT AMONT

Par arrêté n° 2015064-0002 du 5 mars 2015 et modificatif n° *2015077-0001* du *18 Mars 2015*, une enquête publique en vue de l'approbation par l'autorité préfectorale du projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Lot Amont, sollicitée par le Président de la commission locale de l'eau (CLE) est ouverte pendant 31 jours consécutifs, **du mardi 31 mars 2015 au jeudi 30 avril 2015 inclus.**

Le maître d'ouvrage est le syndicat mixte du bassin du Lot Amont et du Dourdou de Conques (S.M.L.D.) dont le siège est place du pré commun-mairie-48500-La Canourgue.

L'enquête concerne les 91 communes du périmètre du SAGE,

Département de l'Aveyron, 33 communes:

AURELLE-VERLAC, BESSUEJOULS, BOZOULS, CAMPAGNAC, CAMPUAC, CASTELNAU-DE-MANDAILLES, CONDOM-D'AUBRAC, COUBISOU, CRUEJOULS, CURIERES, ENTRAYGUES SUR TRUYERE, ESPALION, ESTAING, FLORENTIN-LA-CAPELLE, GABRIAC, GOLINHAC, LA CAPELLE-BONANCE, LASSOUTS, LE CAYROL, LENAYRAC, MONTPEYROUX, PIERREFICHE, POMAYROLS, PRADES-D'AUBRAC, RODELLE, SAINT-CHELY-D'AUBRAC, SAINT-COME-D'OLT, SAINTE-EULALIE-D'OLT, SAINT-GENIEZ-D'OLT, SAINT-LAURENT-D'OLT, SAINT-MARTIN DE LENNE, SAINT-SATURNIN DE LENNE, SEBRAZAC,

Département de la Lozère, 58 communes:

ALLENC, ANTRENAS, BADAROUX, BAGNOLS-LES-BAINS, BALSIEGES, BANASSAC, BARJAC, BELVEZET, BRENOUX, CANILHAC, CHADENET, CHANAC, CHASTEL-NOUVEL, CHIRAC, CUBIERES, CULTURES, ESCLANEDES, ESTABLES, GABRIAS, GREZES, LA CANOURGUE, LACHAMP, LANUEJOLS, LA TIEULE, LE BLEYMARD, LE BORN, LE BUISSON, LE MONASTIER-PIN-MORIES, LE RECOUX, LES HERMAUX, CULTURES, ESCLANEDES, ESTABLES, GABRIAS, GREZES, LA CANOURGUE, LACHAMP, LANUEJOLS, LA TIEULE, LE BLEYMARD, LE BORN, LE BUISSON, LE MONASTIER-PIN-MORIES, LE RECOUX, LES HERMAUX, SAINT-ETIENNE-DU-VALDONNEZ, SAINT-GAL, SAINT-GERMAIN-DU-TEIL, SAINT-JULIEN-DU-TOURNEL, SAINT-LAURENT-DE-MURET, SAINT-LEGER-DE-PEYRE, SAINT-PIERRE-DE-NOGARET, SAINT-SATURNIN, SAINT-SAUVEUR DE PEYRE, SAINTE-COLOMBE DE PEYRE, SAINTE-HELENE, SERVIERES, TRELANS,

Un exemplaire du dossier et notamment le plan d'aménagement et de gestion durable, un rapport environnemental, l'avis de l'autorité environnementale et un registre d'enquête seront déposés pour y être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies, citées ci-dessous :

Aveyron: Espalion, Saint-Géniez d'Olt,

Lozère : La Canourgue, Marvejols, Mende

Les pièces du dossier seront consultables et téléchargeables également pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet : **www.lot-amont.net**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête, tenu à sa disposition dans chaque lieu où est déposé un dossier.

Les observations, propositions et contre propositions pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur (enquête préalable à l'approbation du SAGE Lot amont, SMLD – Place du pré commun – mairie – 48500 La Canourgue.)

Les observations écrites et orales du public seront également reçues par M. Hubert CAYREL, retraité de la Fonction Publique Territoriale, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nîmes, qui sera présent dans chacun des lieux énoncés ci-dessous aux dates et heures suivantes:

Département de l'Aveyron:

Espalion: jeudi 2 avril 2015, de 14 heures 30 à 17 heures 30,
mardi 21 avril 2015, de 14 heures 30 à 17 heures 30;
Saint Géniez d'Olt : jeudi 2 avril 2015, de 9 heures à 12 heures,
mardi 21 avril 2015, de 9 heures à 12 heures;

Département de la Lozère:

La Canourgue: mardi 31 mars 2015, de 9 heures à 12 heures,
samedi 11 avril 2015, de 9 heures à 12 heures,
jeudi 30 avril 2015, de 14 heures à 17 heures;
Marvejols: mercredi 8 avril 2015, de 14 heures à 17 heures,
vendredi 24 avril 2015, de 9 heures à 12 heures;
Mende: jeudi 16 avril 2015, de 9 heures à 12 heures,
mardi 28 avril 2015, de 14 heures à 17 heures;

Les observations du public seront consultables et communicables, aux frais de la personne qui en fera la demande, pendant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra obtenir des informations sur le projet de SAGE auprès de M. Vincent LOUVEAU, directeur du S.M.L.D., n° de téléphone 04.66.31.96.69.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête auprès des services des préfectures de l'Aveyron et de la Lozère.

Ils pourront être consultés également sur les sites Internet de la préfecture de l'Aveyron : <http://www.aveyron.gouv.fr/> ou de la préfecture de la Lozère : <http://www.lozere.gouv.fr/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de la procédure, le SAGE pourra être approuvé par arrêté inter-préfectoral.

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale,



Marie-Paule DEMIGUEL